

Le danger plus important avec la vague de froid

Les risques d'asphyxie au gaz augmentent

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4024 - Ven. 18 - Sam. 19 novembre 2016 - Prix : 10 DA

Malgré les mesures d'allègement prévues par Benghebrit

Le cartable toujours trop lourd...

Page 2



Louh s'explique demain sur les fonctions interdites aux binationaux

La parole aux députés après une grande polémique

Page 3

La préférence d'Obama pour la guerre d'usure avec la Russie

Par Mohamed Habili

Barack Obama a consacré son dernier voyage en Europe en tant que président des Etats-Unis à rassurer les plus sûrs alliés de son pays, ses alliés historiques, sur les véritables intentions de son successeur à leur égard, et en particulier sur sa politique envers l'Otan, qui en effet ne semble pas être des plus orthodoxes à première vue. A croire qu'il s'est fait de sa propre initiative l'émissaire de Donald Trump auprès des Européens, à moins bien sûr qu'il ait été explicitement chargé par le président élu de calmer leurs inquiétudes à son endroit. Le président sortant qui s'est profondément engagé dans la campagne électorale en faveur de la candidate de son camp, avec laquelle il ne s'entendait guère en matière de politique étrangère, pendant des mois n'a pris aucune précaution de langage s'agissant de Trump, dans la certitude où il était que celui-ci ne serait pas élu face à Clinton. A priori, donc, il n'est pas le mieux placé pour la mission, à supposer bien sûr qu'il y en ait une de cet ordre, consistant à dresser de son successeur un portrait plus acceptable aux yeux des alliés traditionnels. A l'entendre, Trump non seulement ne compterait apporter aucun changement à l'alliance stratégique avec l'Europe, mais il mènerait en réalité sur ce plan une politique que lui-même ne songerait pas à désavouer.

Suite en page 3

En dépit des assurances du gouvernement

Les citoyens inquiets de leur pouvoir d'achat



Les produits agroalimentaires ont aussi été gagnés par la flambée générale des prix. De ce fait, pour ne citer que les denrées de consommation quotidienne, les pâtes, même de production locale, ont augmenté de 10 à 20 DA, l'eau minérale de 5 DA. Les œufs sont cédés à 14 et 15 DA et même à 17 DA dans certaines supérettes, soit une augmentation de 5 DA en moyenne.

Page 2

Rappel du ministre

La construction de mosquées «soumise à un cahier des charges»

Page 4

Relance du cinéma

Le cinéaste Belkacem Hadjadj appelle à l'assainissement du secteur

Page 13

En dépit des assurances du gouvernement

Les citoyens inquiets de leur pouvoir d'achat

■ Les produits agroalimentaires ont aussi été gagnés par la flambée générale des prix. De ce fait, pour ne citer que les denrées de consommation quotidienne, les pâtes, même de production locale, ont augmenté de 10 à 20 DA, l'eau minérale de 5 DA. Les œufs sont cédés à 14 et 15 DA et même à 17 DA dans certaines supérettes, soit une augmentation de 5 DA en moyenne.

Par Yacine Djadel

A peine les mesures d'augmentation des prix concernant quelques produits de large consommation, annoncées dans le nouveau projet de loi de finances 2017, et avant même son entrée en vigueur, il se trouve que la flambée générale des prix a d'ores et déjà pris du terrain. A commencer par ces augmentations anticipées des prix des cigarettes qui ont surpris l'ensemble des consommateurs de tabac, la liste ne fait que s'allonger en touchant d'autres produits de première nécessité. Une hausse des tarifs inexplicable et injustifiée puisque certaines taxes liées à ce marché ne prendront effet qu'à partir de 2017. Ainsi, le paquet de Marlboro qui coûtait 220 DA est passé en l'espace de deux mois seulement à 250 DA, les paquets de Winston et LM sont passés de 170 DA à 210 DA. Même chose pour le café servi dans les cafétérias publiques qui a subitement pris 10 DA de plus, passant de 20 DA à 30 DA la tasse. Les produits agroalimentaires ont aussi été gagnés par la flambée générale des prix. De ce fait, pour ne citer que les produits de consommation quotidienne, les pâtes, même de production locale, ont augmenté de 10 à 20 DA, l'eau

minérale a augmenté de 5 da. Les œufs, eux, sont cédés 14 et 15 DA et même à 17 DA dans certaines supérettes, soit une augmentation de 5 DA en moyenne. Même les produits subventionnés par l'Etat n'ont pas été épargnés par cette envolée des prix qui ne cesse de préoccuper les citoyens. Le pain personne ne le vend à 8,50 DA comme cela est prévu par la loi. Il est à 10 DA la baguette et le lait en sachet, outre sa pénurie, est vendu actuellement à 35 DA au lieu de 25 DA habituellement. Le problème est qu'il n'y a pas de contrôle sur les prix et chacun affiche ses propres prix. Un ajout de 20 DA a été également enregistré pour les biscuits, sans compter les produits laitiers, notamment pour la plupart des yaourts qui sont passés de 15 à 20 DA et de 20 à 25 et 30 DA. Concernant les fruits et légumes et les viandes blanches comme le poulet, ceux-ci fluctuent dans les prix tels que le marché de la bourse lorsqu'ils grimpent subitement. Ainsi le kg de poulet, en moins d'un mois, est passé de 280 à 370 DA. Oui, c'est bel et bien la hausse générale de tous les produits de consommation et les commerçants parlent d'une autre flambée en 2017. Pourtant du côté du gouvernement, tous les responsables affirment le



contraire. Pour eux, le PLF 2017 n'entravera en rien le pouvoir d'achat des Algériens. «Le projet de loi de finances de 2017 contribuera à pérenniser la croissance économique tout en préservant le pouvoir d'achat des citoyens en dépit des augmentations des taxes prévues», a assuré mercredi dernier le ministre des Finances, Hadji Babaammi. C'est dire que la réalité des faits, telle vécue véritablement par les gens est loin de ressembler au discours rassurant des dirigeants. Au contraire, car au vu de la conjoncture difficile, ayant déjà précédé ses conséquences directes sur le budget des

ménages, les Algériens sont de plus en plus préoccupés pour ce qui est à venir à partir de ce début d'année. Au sein de la société on ne parle que des nouvelles augmentations des prix et le pouvoir d'achat pour les mois à venir. A rappeler à ce propos que d'autres secteurs annoncent déjà une hausse significative. Les tarifs des carburants vont s'afficher en augmentation dans les stations-service, en 2017. L'essence normale passera à 32,47 dinars par litre, contre 28,45 dinars actuellement. Le litre d'essence super sera cédé à 35,49 dinars, soit près de 4 dinars de plus. L'essence sans

plomb augmentera à 35,08 dinars par litre, au lieu de 31,02 dinars aujourd'hui. Une situation encore plus grave pensent quelques citoyens lorsqu'il s'agit du domaine des hydrocarbures, puisque le pays lui-même est pionnier dans la production. En somme, l'Etat se trouve réellement face au défi de trouver des solutions pouvant stopper l'impact direct des conséquences de la crise sur les citoyens, sans quoi, ces derniers seront toujours les premiers à payer les pots cassés d'une conjoncture économique encore plus globale.

Y. D.

Malgré les mesures d'allègement prévues par Benghebrît

Le cartable toujours trop lourd...



Tandis que la ministre de l'Education Nouria Benghebrît se targue d'avoir mis fin au cartable lourd, du moins pour les première et deuxième années primaires, qui guette les parents ainsi que leurs enfants à chaque rentrée scolaire, les élèves continuent de porter des cartables qui sont de plus en plus pesants. Le cartable est toujours aussi lourd que durant les années précédentes et ce, malgré la série de mesures entreprises par le ministère de l'Education en vue d'alléger le poids du cartable et atténuer son incidence sur la santé de l'enfant. On parle de ce problème depuis quelques années et depuis rien n'a changé. On ne fait rien et on profère des promesses sans lende-

main. En effet, comme à l'accoutumée, à chaque rentrée scolaire, le poids des cartables des écoliers du primaire et du collège suscite l'indignation des parents qui déplorent le danger qui guette leurs progénitures, et ce malgré les mesures prises par le département de l'Education. La mesure de l'adoption d'un livre unique englobant les activités scientifiques et un autre pour les activités linguistiques et sociales, en vue d'alléger le poids des cartables et d'homogénéiser les programmes pédagogiques n'a pas contribué à l'allègement du cartable. Ce problème touche en priorité les enfants du primaire. D'abord, les manuels, puis le cartable lui-même, les fournitures scolaires auxquelles viennent s'ajouter, les cahiers. La ministre de l'Education nationale Nouria Benghebrît déclare le contraire de la réalité. Elle affirme que l'adoption à partir de la présente année scolaire, du livre unique pour les première et deuxième années primaires a contribué à réduire, de moitié, le poids du cartable scolaire par rapport aux

précédentes années. Elle fera savoir à l'APN que le ministère a entrepris, suite à une étude de terrain, une série de mesures dont l'allègement du poids du papier intervenant dans la conception du livre et le recours graduel aux technologies de l'information et de la communication dans le domaine pédagogique (écran interactif, disc compact, tableaux digitaux et cours en projection vidéo). Les salles de cours ont été équipées de tiroirs individuels où les élèves conservent les affaires scolaires non utilisées en classe, a-t-elle encore expliqué rappelant que le ministère a recouru au concours des collectivités locales et d'associations pour le financement de cette opération. Il a été demandé aux directions de l'éducation de procéder à une évaluation quantitative et financière des tiroirs pour les inscrire, dans la mesure du possible, au budget d'équipement, ajoute la ministre. Les mesures à entreprendre par les enseignants portent, selon Benghebrît, sur la réduction du nombre et du volume des cahiers demandés et autres fournitures exigées pour la réalisation d'activités pédagogiques. Pour mieux réussir ces réformes, la ministre de l'Education appelle les enseignants à dispenser des conseils aux élèves pour s'organiser en fonction du programme journalier d'activités et sur la manière saine de porter leur cartable. La possibilité d'alterner entre deux élèves pour apporter les livres a été retenue, a-t-elle fait savoir. Par ailleurs, Nouria Benghebrît accuse les

parents de faire le mauvais choix du cartable qui lui-même est lourd. A cet effet, elle invite les parents d'élèves à observer certaines recommandations à même de contribuer à l'allègement du poids du cartable notamment à travers le bon choix de cet accessoire important. «Certains cartables sont lourds à porter même vides», a-t-elle soutenu.

Education : la situation de certaines catégories sera régularisée

Sur un autre registre, la ministre de l'Education nationale, affirme que son secteur œuvrera à corriger les dysfonctionnements contenus dans les statuts des travailleurs de l'Education pour la régularisation de la situation professionnelle de certaines catégories n'ayant pas bénéficié des mesures prévues par ces statuts. Répondant à une question orale d'un député de l'APN sur la situation professionnelle des conseillers de l'orientation scolaire et professionnelle, Benghebrît confirme «l'existence de certains dysfonctionnements dans le statut particulier des travailleurs de l'Education nationale», ajoutant que «les négociations menées ces dernières années au niveau de la commission mixte avec le partenaire social ont démontré que ledit statut accordait une importance particulière à une catégorie au détriment d'une autre».

Louiza Ait Ramdane

- Louh s'explique demain sur les fonctions interdites aux binationaux -

La parole aux députés après une grande polémique

■ Le projet de loi fixant la liste des hautes responsabilités de l'Etat et des fonctions politiques dont l'accès requiert la nationalité algérienne exclusive, adopté en Conseil des ministres le 26 juillet dernier, sera présenté et débattu demain à l'Assemblée populaire nationale. Ce texte avait déjà suscité une grande polémique et divergences au sein même de la majorité.

Par Nacera Chennafi

Ainsi, le ministre de la Justice, Tayeb Louh, aura à défendre ces nouvelles mesures devant l'opposition et avec moins de pression devant les députés de son parti, le Front de libération nationale, qui aurait changé de stratégie avec le nouveau secrétaire général Djamel Ould Abbès. Auparavant, l'ex-SG du FLN, Amar Saadani, était parmi les premiers à s'opposer à l'exclusion des binationaux des hautes fonctions de l'Etat. «L'Algérie a traversé une période difficile qui a provoqué un départ massif de ses cadres et de ses compétences à l'étranger. Nous avons des cadres binationaux compétents dans plusieurs domaines qui souhaitent participer au développement du pays. Cet article les empêche de le faire. Nous demandons son amendement», avait soutenu Amar Saadani qui n'est plus SG du vieux parti depuis le 22 septembre dernier.

On se demande quelle sera l'attitude du vieux parti sous les orientations de la nouvelle direction ? A l'occasion du débat autour du projet de loi de finances 2017, Ould Abbès a été clair dans son discours, rappelant aux députés qu'ils sont tenus de se soumettre à la discipline partisane le jour du vote avec une marge de liberté d'expression lors des débats.

Le sujet des binationaux avait suscité une divergence entre le FLN et le RND. Ahmed Ouyahia, SG du RND, qui avait présenté le 5 janvier dernier les amendements introduits dans la Constitution, avait par la suite, à plusieurs occasions, défendu l'exclusion des binationaux des hautes fonctions de l'Etat et aussi salué la fixation de ces fonctions.

Il est à rappeler que ce texte de loi a donné lieu à une violente polémique, dénoncée notamment



PH/ADK

par les représentants de l'émigration, les organisations de la société civile et les partis politiques, dont le FLN. Dans ce cadre, une douzaine d'associations d'Algériens établis en France ont dénoncé le projet et qualifié cette disposition d'«injuste» et «discriminatoire». Il y a même eu des pétitions lancées sur la Toile et Chafia Mentalecheta, députée de la communauté nationale établie à l'étranger, s'était insurgée sur «l'acharnement contre les binationaux». C'est dans ce contexte que l'article 51 de la Constitution a été révisé et le président de la République avait ordonné d'élargir cet article en y ajoutant que «la loi déterminera la liste des hautes fonctions de l'Etat». Du côté des partis de l'opposition, le Front des forces socialistes (FFS), le Parti des tra-

vailleurs (PT) et l'Alliance de l'Algérie verte (trois partis islamistes) rejettent le projet de loi en question.

Il est à noter que ce texte s'ajoute aux projets de loi découlant de la dernière révision constitutionnelle. Selon ses dispositions, les postulants à quelques hautes fonctions de l'Etat et politiques doivent jouir de la nationalité algérien-

ne «exclusive». L'exposé des motifs avance la nature «sensible» et «particulière» de ces postes. En vertu de ce texte, ces responsables sont tenus de présenter une déclaration sur l'honneur dans un délai de six mois, attestant de leur jouissance de la seule nationalité algérienne, dès la publication au *Journal officiel* de la loi, une fois adoptée. S'agissant des fausses déclarations, des sanctions sont prévues par le législateur. Les fonctions politiques concernées sont notamment celles de président du Conseil de la nation, de président de l'Assemblée populaire nationale, de Premier ministre, de président du Conseil constitutionnel, les membres du gouvernement, le secrétaire général du gouvernement, le premier président de la Cour suprême, le président du Conseil d'Etat, le gouverneur de la Banque d'Algérie, les responsables des organes de sécurité, le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections, le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, les commandants des forces armées, les commandants des régions militaires et toute autre haute responsabilité militaire définie par voie réglementaire.

Le projet indique que la déclaration sur l'honneur est déposée auprès du premier président de la Cour suprême et que le modèle de la déclaration sera fixé par voie réglementaire. **N. C.**

Tenue du congrès du RND

Le Conseil d'Etat rejette le recours des opposants

LE CONSEIL d'Etat a rejeté le recours des opposants à la tenue du congrès du Rassemblement national démocratique (RND) réuni en mai dernier, a indiqué, jeudi, cette formation politique sur son site internet. La même source a rappelé que le Conseil d'Etat avait déjà invalidé un référendum déposé par ces mêmes opposants, à la veille du congrès pour en empêcher la tenue. Le RND avait tenu du 5 au 7 mai dernier un congrès extraordinaire lors duquel Ahmed Ouyahia avait été élu secrétaire général. **R. N.**

Le danger plus important avec la vague de froid

Les risques d'asphyxie au gaz augmentent

Avec la vague de froid de ces derniers jours, la crainte de voir resurgir le problème des asphyxies s'installe. Chaque année c'est la même chose. Quand l'hiver arrive, les cas d'intoxication au monoxyde de carbone se multiplient. Ce gaz qui n'a ni couleur, ni odeur, surprend les ménages algériens, qui découvrent leur intoxication plusieurs jours après l'avoir inhalé. Les raisons de ces accidents sont nombreuses : non-conformité des équipements de chauffage, mauvaise ventilation... Les familles, inconscientes des risques encourus d'un mauvais entretien ne renforcent pas leur vigilance et s'exposent d'autant plus à ce danger domestique. Les victimes se succèdent ces derniers temps en Algérie. Depuis le début de l'année en cours, pas moins de soixante dix-neuf personnes sont décédées asphyxiées par des gaz

brûlés ou du monoxyde de carbone, alors que 1 065 autres ont été secourues par la Protection civile. Pour l'année 2015, les mêmes services ont enregistré le décès de 123 personnes parmi plus de 2 003 incommodées ou intoxiquées par les gaz brûlés ou le monoxyde de carbone. La majorité des décès par asphyxie causés par des gaz «sont dus à une erreur de prévention en matière de sécurité», relève la Protection civile, précisant que ces erreurs «se résument, en général, dans la mauvaise ou le manque de ventilation, la non-conformité des équipements de chauffage, le mauvais montage et mise en œuvre de ces équipements par un personnel non qualifié». Ainsi, la Protection civile lance une campagne de prévention et de sensibilisation sur le danger d'asphyxie au niveau de l'ensemble du territoire national, en collaboration avec d'autres secteurs. Une caravane, lancée au début de la saison

hivernale, sillonnera plusieurs communes et touchera en particulier les nouveaux quartiers dans le cadre du programme de relogement. Cette dernière se rendra dans les établissements scolaires, résidences universitaires, places publiques, bibliothèques, maisons de jeunes et autres structures. La plupart de ces accidents sont dus à la non-conformité de certains appareils de chauffage aux normes de sécurité et à leurs mauvaises installation et utilisation, a indiqué la même source. La caravane de sensibilisation comprend un programme riche et diversifié, en coordination avec différents acteurs, dont la Direction de la santé et les services de Sonelgaz, en vue de sensibiliser les citoyens et leur inculquer la culture de la prévention, a-t-on précisé. L'opération de sensibilisation se poursuivra jusqu'au mois d'avril 2017 par des actions de proximité, selon la même source. Le représentant de

Sonelgaz, Mohamed Selmani, a, pour sa part, insisté sur l'importance du nettoyage des filtres des appareils de chauffage et mis en garde contre les dangers de l'obstruction des bouches d'aération lors des travaux de transformation effectués dans les maisons, préconisant de faire appel aux experts habilités par les services de Sonelgaz. Les citoyens doivent savoir qu'il faut laisser tout le temps une ouverture. Ils doivent connaître et reconnaître les signes d'une mauvaise ventilation, tels que les maux de tête au réveil le matin et aussi une sensation de fatigue inhabituelle chez les membres de la famille. Ces signes doivent renseigner ces personnes sur le dysfonctionnement de leur appareil de chauffage. En outre, être vigilant sur d'éventuels risques, d'où la nécessité de mettre en œuvre des mesures urgentes afin d'éviter les accidents d'asphyxie.

Meriem Benchaouia

LA QUESTION DU JOUR

La préférence d'Obama pour la guerre d'usure avec la Russie

suite de la page Une

On se demande d'où il tire cette assurance, lui qui tout au long de la campagne a tout fait pour convaincre les Américains du danger qu'il y aurait pour eux à élire Donald Trump. Sur ce thème, il n'a pas fait moins que Clinton elle-même. Certes Trump non plus n'a pas été tendre avec lui, qui est allé jusqu'à nier qu'il soit né aux Etats-Unis. Mais raison de plus pour que Obama ne se pose pas en avocat de Trump, qui peut-être ne lui a rien demandé. En l'occurrence, on a l'impression qu'il n'a pas résisté au plaisir de dépeindre son successeur sous les traits généraux d'un continuateur plutôt que d'un dangereux novateur. En affirmant que Trump n'est pas un idéologue mais un pragmatique, il voulait sûrement dire que celui-ci est assez intelligent pour comprendre rapidement qu'il n'y a qu'une seule politique européenne possible, à la fois dans l'intérêt des Etats-Unis et de l'Europe, c'est celle-là que lui-même a mis en œuvre pendant ses deux mandats. Parce que pragmatique, Trump ne pourrait être que pour le renforcement des liens stratégiques avec l'Europe, ce qui ne peut s'analyser que comme une préparation à la guerre avec la Russie. Obama pourtant n'a rien fait qui soit susceptible de rendre cette guerre plus proche. Il s'est refusé par exemple à toute intervention directe en Syrie, contre l'avis de membres influents de son administration. Il est un point sur lequel il est resté ferme toutefois, et c'est l'un des objectifs de son dernier voyage en Europe : les sanctions économiques contre la Russie, dont il a été un fervent partisan, et qu'il s'est fait un devoir de prôner une dernière fois à l'adresse des Européens, et tout particulièrement à celle des Allemands, très tentés de les abandonner. Quand on dit qu'Obama n'est pas pour la guerre contre la Russie, on n'a pas tort, mais on n'a pas tout à fait raison non plus. En fait, ce qu'il voulait éviter, c'est une guerre pour ainsi dire classique avec la Russie, une guerre chaude, lui préférant de loin une guerre blanche d'usure où pas un soldat américain ne risquerait sa vie, et que l'Amérique ne pourrait pas ne pas gagner. Cette guerre a un nom, elle s'appelle la guerre économique. Pour ce qui la concerne, elle n'est pas un projet, proche ou lointain, elle est déjà une réalité, elle est déjà déclarée et en cours. Les hostilités dont elle se monnaie sont pour l'essentiel unilatérales, et surtout, elles se déroulent à une bonne distance des Etats-Unis, en Europe justement. Ce sont les sanctions économiques contre la Russie. D'autant plus recommandables qu'elles ne coûtent rien aux Etats-Unis, dont les échanges économiques avec la Russie sont négligeables. **M. H.**

Ministère de l'Enseignement supérieur

Un projet de réforme de l'UFC en cours d'élaboration

LE MINISTRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar a annoncé jeudi à Alger que son département était en passe d'élaborer un projet de réforme de l'Université de la formation continue (UFC), affirmant que le diplôme accordé par cette université «est national et reconnu systématiquement par les institutions de la Fonction publique». «Le ministère de l'Enseignement supérieur s'attelle à préparer un projet de réforme de l'UFC, qui a été créée en vue d'assurer la formation continue et la formation à la demande, au profit des fonctionnaires de l'administration publique et des secteurs socio-économiques, tout en offrant l'opportunité aux personnes ayant un niveau de troisième année secondaire d'y accéder», a indiqué le ministre, en réponse à la question posée par la députée Sabra Fatmi lors de la séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), sur le diplôme d'études universitaires appliquées de l'UFC. En vertu de ce projet, l'UFC aura le statut d'université comme les autres universités nationales, mais la présence des étudiants ne sera pas obligatoire et l'enseignement sera prodigué à distance via des moyens technologiques modernes, en vue de permettre aux personnes qui «ne peuvent assister de façon assidue aux cours de poursuivre leurs études universitaires et d'alléger ainsi la pression sur les universités». Le ministre de l'Enseignement supérieur a procédé, lors de l'année universitaire en cours, «à la généralisation» de ce type d'enseignement pour «les étudiants en master» puis il sera généralisé prochainement aux doctorants des différentes spécialités, ce qui permettra «une prise en charge des étudiants en constante augmentation à chaque rentrée universitaire», a estimé M. Hadjar, rassurant que l'UFC «continuera» à assurer la formation continue aux fonctionnaires des différents secteurs, par le biais de «la contractualisation» ou «à titre individuel». Le ministre a affirmé, au sujet de la non reconnaissance du diplôme d'études universitaires appliquées, que «tous les diplômes universitaires remis par le ministère, à travers les différentes universités dont l'UFC sont des diplômes nationaux reconnus et leurs titulaires sont facilement recrutés par la Fonction publique». Le diplôme d'études universitaires appliquées décerné par l'UFC «s'inscrit parmi les diplômes agréés par la Direction générale de la Fonction publique pour accéder aux fonctions publiques conformes aux niveaux de qualification prévus par le décret présidentiel n° 07-309 qui définit la grille référentielle des salaires des fonctionnaires».

Hani Y.

Rappel du ministre

La construction de mosquées «soumise à un cahier des charges»

■ La construction de mosquées en Algérie est soumise à un cahier des charges fixé par un décret exécutif promulgué en 2013, a affirmé le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa.

Par Saida F.

En réponse à une question orale d'un député de l'Assemblée populaire nationale, sur l'architecture des mosquées en Algérie, M. Aïssa a indiqué que depuis la promulgation de ce décret exécutif en novembre 2013 portant statuts des mosquées, avait instaurer le schéma des mosquées en Algérie et fixé le cahier des charges concernant la construction des mosquées.

Dans ce contexte, le premier responsable du secteur a ajouté que «le nouveau décret a organisé le réseau national des mosquées» ajoutant que parmi «les dispositions contenues dans le nouveau décret figure la structure, le classement et l'adoption des mosquées sous forme pyramidale. Ainsi, la grande mosquée d'Alger en cours de réalisation à El-Mohammadia vient en première position, suivie des mosquées pôles puis des mosquées nationales qui supervisent les mosquées de quartier».

Le décret prévoit un nouveau cahier des charges concernant la construction et l'ouverture de mosquées, a ajouté le ministre qui a souligné que l'octroi des autorisations prendrait en considération les spécificités culturelles de la société en général et les spécificités culturelles de chaque région en particulier ainsi que la densité démographique.



Ph/D. R.

Dans ce cadre, le ministre a rappelé que «la construction des mosquées s'effectue actuellement sur une base fonctionnelle et obéit aux normes des plans architecturaux et du style archi-

tecturel mauresque».

En réponse à une question orale d'un député de l'APN sur la date de mise en exploitation du centre culturel de la wilaya de Tيارت, dont les travaux ont été

achevés depuis deux années, le ministre a révélé qu'il serait ouvert à l'occasion de sa prochaine visite dans la région.

S. F./APS

Pour créer emplois et richesse

Valoriser les ressources naturelles des régions frontalières

Les participants au séminaire international sur le développement des zones frontalières, clôturé jeudi à l'université «Mohamed Cherif Messaâdia» de Souk Ahras, ont recommandé la valorisation des ressources naturelles de ces régions pour créer de la richesse et des emplois.

Les intervenants ont appelé outre cette valorisation à la lutte contre les entraves au développement durable à travers le développement agricole notamment par le biais du soutien à l'irrigation et à l'énergie électrique y compris solaire, indiquant que le fléau de la contrebande, faute de projets d'investissement, attire de grands nombres de jeunes de ces régions.

Les présents à ce séminaire ont également souligné l'importance de la complémentarité territoriale entre les pays voisins et de la coopération sécuritaire étroite.

Le P^r Kedria Toukel El Bendari, doyenne de l'Institut supérieur pour le tourisme et les hôtels d'Ismaïlia (Egypte) a proposé des partenariats entre l'Algérie, l'Egypte et la Tunisie pour le développement de circuits touristiques communs.

L'intervenante a relevé l'existence en Algérie de sites touristiques internationaux et plaidé pour l'émergence d'une union arabe

touristique. Le directeur du Laboratoire des recherches et études économiques, Dr. Moncef Benkhedidja, a mis l'accent sur la conjugaison des efforts des pouvoirs publics, des hommes d'affaires et des universitaires pour concevoir et lancer des projets adaptés aux spécificités des zones frontalières. Outre les universitaires nationaux, des

chercheurs de la Tunisie, d'Egypte, de Mauritanie et du Soudan ont pris part à cette rencontre de deux jours, initiée conjointement par la faculté des sciences économiques et commerciales et des sciences de gestion et le Laboratoire des recherches et études économiques.

Fatah B.

Hafid Aourag :

Les pôles d'excellence, «cheval de bataille de l'université»

LA CRÉATION de pôles d'excellence spécialisés constitue le «cheval de bataille» de l'université algérienne, a affirmé jeudi à Constantine le directeur général de la recherche scientifique auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Hafid Aourag. S'exprimant à l'issue d'une conférence scientifique sur la physique destinée à la communauté scientifique de l'université de Constantine, M. Aourag a indiqué que l'université algérienne œuvre actuellement à établir «des stratégies d'excellence dans diverses spécialités qui seront au service de l'économie nationale». Il a, dans ce sens, appelé les étudiants à faire du domaine scientifique un «terrain d'épanouissement général».

Le même responsable qui a présenté une conférence sous l'intitulé «La physique est-elle en crise ?» a estimé que l'université algérienne recèle des compétences de renommée qu'il faut intégrer dans le processus de développement du niveau intellectuel des étudiants, tout en insistant sur l'impérative transmission de savoir aux étudiants «de manière correcte».

Mettant l'accent également sur l'urgence de recadrer l'information et la connaissance transmises à la communauté estudiantine, le directeur général de la recherche scientifique auprès du ministère de l'Enseignement supérieur a évoqué, dans ce contexte, l'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'orientation du «cursus scientifique» des étudiants.

Ghani T.

Opep

Les analystes optimistes sur la mise en œuvre de l'accord d'Alger

■ L'Opep devrait réduire sa production lors de sa prochaine réunion à Vienne en application de l'accord d'Alger, selon un sondage effectué par Bloomberg auprès d'une vingtaine d'analystes pétroliers.



Par Salem K.

L'Organisation des pays exportateurs devrait parvenir à un accord sur une coupe de production le 30 novembre prochain à Vienne, sa première baisse en huit ans, ont prévu 14 analystes interrogés par cette agence de presse américaine spécialisée dans l'économie et la finance.

Sept des analystes ont avancé des prévisions de baisse pour chacun des 14 pays membres de l'Organisation.

Les analystes de Bank of America Merrill Lynch sont confiants sur la mise en œuvre

de l'accord d'Alger, en affirmant que l'Opep allait agir le 30 novembre pour arrêter la baisse des cours qui dure depuis deux ans.

Tout converge vers une baisse de la production en dépit du fait que «le marché reste pessimiste» sur l'Iran et l'Irak, deux grands producteurs qui veulent augmenter leur production pour revenir aux niveaux d'avant conflit. «Il semble qu'il y aura un accord», a déclaré Eugen Weinberg, un analyste chez Commerzbank.

Les membres de l'Opep ont tenté d'aplanir les divergences, jeudi à Doha, et prévoient de tenir des discussions avec la

Russie, le plus grand exportateur hors Opep qui s'est dit prête à geler sa production dans un effort pour stabiliser le marché.

Il y a des motivations puissantes pour que les ministres du Pétrole des 14 pays s'accordent sur la mise en œuvre de l'accord d'Alger afin de ramener leur plafond de production entre 32,5 et 33 millions barils/jour (mbj), en procédant à une coupe entre 600 000 barils/jours et 1,1 mbj, a estimé Bloomberg.

«Il est temps pour l'Opep de concéder que sa tentative pour éliminer la surabondance de l'offre en éliminant les rivaux par la politique des bas prix a été une expérience ratée et d'essayer

quelque chose de différent», a commenté Michael Tran, analyste chez RBC Capital Markets LLC.

«Les prix évoluent au-dessous des 50 dollars le baril, moins de ce que la plupart des producteurs ont besoin pour couvrir leurs dépenses intérieures, ce qui laisse des pays riches comme l'Arabie saoudite dans une zone serrée», a expliqué Francisco Blanch, chef de la division marchés des matières premières de Bank of America.

«L'Opep veut un prix entre 50 et 60 dollars. Elle veut accélérer le rééquilibrage du marché en réduisant modestement la production», a déclaré Gary Ross, président exécutif de PIRA Energy Group.

Les analystes ont mis en garde, cependant, contre une éventuelle montée en puissance de l'offre du pétrole de schiste américain qui pourrait résulter de la hausse des prix. Cette production a été à l'origine des excédents des stocks sur les marchés en 2014, rappelle-t-on.

Les producteurs de schiste qui ont besoin d'un prix élevé de brut pour développer leurs projets coûteux, pourraient inonder le marché par leur production si l'Opep réussit à redresser les cours, a indiqué Bloomberg, citant les prévisions faites mercredi par Fatih Birol, le directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie.

S. K./APS

Forum des pays exportateurs de gaz

Une stratégie à long terme adoptée

Les pays participant à la 18^e réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG) ont adopté, jeudi à Doha, une stratégie à long terme pour les membres de l'organisation.

Cette stratégie, dont la mise en œuvre sera confiée au Conseil exécutif du Forum, permettra à ce dernier de se doter d'objectifs prioritaires et d'une vision à l'horizon 2040 concernant le secteur gazier mondial, a indiqué le ministre qatari de l'Energie, Mohammed Saleh al-Sada, en marge de cette rencontre.

Outre la stratégie à long terme du forum, la réunion a examiné l'évolution et les mutations que connaît le marché énergétique et notamment gazier à l'échelle mondiale, a ajouté le ministre, soulignant l'importance de la coordination entre les pays membres du Fpeg pour faire face aux défis nés de la dynamique du marché gazier mondial.

Selon le ministre qatari, la demande mondiale de gaz naturel devrait augmenter en 2017 mais à un rythme plus lent que ces dernières années.

«La bonne nouvelle, c'est que la demande de gaz naturel a augmenté de 1,9% en 2015, soit plus que le double de 2014», a indiqué M. Sada peu avant l'ouverture à Doha de la 18^e réunion ministérielle du Fpeg.

«Et l'on s'attend à ce que cela continue de croître l'an prochain mais à un rythme plus lent», a-t-il souligné.

De son côté, le secrétaire général du Forum, Sayed Mohamed Hussein Adli, a indiqué que le Pérou et l'Azerbaïdjan ont rejoint le Fpeg, précisant que des négociations sont en cours pour l'adhésion d'autres pays. Le Forum, qui est une organisation internationale gouvernementale, regroupait jusqu'ici 12 pays membres (Algérie, Bolivie, Égypte, Émirats arabes unis, Guinée équatoriale, Iran, Libye, Nigeria, Qatar, Russie, Trinidad et Tobago et Venezuela) et cinq (5) pays observateurs (Norvège, Pays-Bas, Oman, Kazakhstan et Pérou).

Les pays membres du Fpeg, basé à Doha, contrôlent 67% des réserves mondiales du gaz naturel. L'Algérie était représentée lors de cette réunion par le ministre de l'Energie, Noureddine Boutarfa, qui a notamment souligné «le soutien de l'Algérie à la stratégie à long terme du Fpeg en tant que forum mondialement reconnu et crédible qui développera et reflètera des points de vue convergents et des positions communes pour promouvoir le gaz naturel comme fuel de choix dans le mix énergétique global, au vu de son caractère respectueux de l'environnement et compte tenu de sa disponibilité,

versatilité et efficacité». A la fin des travaux, les pays membres ont approuvé que la présidence du Fpeg pour 2017 soit assurée par le ministre russe de l'Energie et la tenue de la 19^e réunion ministérielle de cette organisation gouvernementale en Russie le 4 octobre 2017.

Le 4^e sommet du Fpeg se tiendra par ailleurs en Bolivie en 2017.

Pour rappel, la dernière réunion ministérielle du GECF, tenue en novembre 2015 à Téhéran (Iran), a été consacrée aux questions de la souveraineté des Etats membres du forum sur toutes leurs ressources gazières, le renforcement des politiques de coopération et de coordination entre les Etats, ainsi que le rôle du gaz naturel en tant que ressource énergétique propre dans la réduction des émissions de gaz à effet de serres.

Les membres du Forum avaient souligné également leur détermination à défendre le rôle fondamental des contrats de long terme de gaz naturel dans le financement des projets d'infrastructures à grande échelle en amont et en aval de la chaîne de l'industrie gazière, en prévoyant des solutions mutuellement acceptables pour la sécurité de la demande et de l'offre.

Samah G.

Prix Les cours du pétrole cèdent 15 cents à 45,42 dollars

LES COURS du pétrole ont achevé en légère baisse une séance incertaine jeudi, les investisseurs hésitant entre les espoirs sur l'issue d'une réunion de membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et les effets négatifs de la force du dollar.

Le prix du baril de «light sweet crude» (WTI), référence américaine du brut, a cédé 15 cents à 45,42 dollars sur le contrat pour livraison en décembre au New York Mercantile Exchange (Nymex).

Comme la veille, la séance a été très hésitante : les cours ont entamé la journée en hausse, gagnant jusqu'à un dollar le baril, avant de se replier dans les dernières heures d'échanges à New York.

Derrière ces hésitations se trouvent «deux éléments», a avancé Matt Smith, de ClipperData.

«La hausse, s'était une nouvelle fois liée à la perspective de développements favorables venus de l'Opep», a-t-il précisé. Le cartel domine largement les esprits des investisseurs depuis un mois et demi, car il a fait part fin septembre d'un projet d'accord entre ses membres pour baisser leur production, mais doit encore le concrétiser lors de son sommet du 30 novembre.

Les derniers éléments en date étaient liés à une réunion à Doha, au Qatar, pendant laquelle plusieurs pays du cartel, en premier lieu son membre dominant l'Arabie saoudite, devaient rencontrer la Russie, qui n'appartient pas à l'Opep mais que les investisseurs espèrent voir rejoindre l'accord.

La grande majorité des analystes restaient prudents, par contraste avec un marché très sensible à tout signe venu de l'Opep et qui a notamment bondi en début de semaine à l'annonce de cette nouvelle réunion.

«Quelqu'un dit quelque chose d'encourageant et les cours monteront... Quelqu'un se montre sceptique sur un accord et les cours baisseront», a relativisé Bob Yawger, de Mizuho Securities. «Je ne vois pas pourquoi on aurait des propos sceptiques. Ce serait se tirer une balle dans le pied».

Qui plus est, la réunion de Doha a lieu en l'absence d'acteurs majeurs de l'Opep, notamment l'Irak et l'Iran, alors que ces deux pays ont largement contribué à semer le doute sur les chances d'un accord en accélérant nettement leur production en octobre.

R. E.

Bordj Bou-Arréridj/Réseau de gaz naturel

Raccordement de l'ensemble des communes avant fin 2016

■ L'ensemble des communes de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj sera raccordé au réseau de distribution de gaz naturel «avant la fin de l'année en cours», a indiqué, jeudi, le directeur local de la Société de distribution d'électricité et du gaz de l'Est (SDE-Est), filiale du groupe Sonelgaz.

Par Selma N.

S exprimant en marge des journées «Portes ouvertes» organisées au Centre culturel Aïcha-Haddad, Rabah Abbassi a précisé que les opérations de raccordement prévues dans ce cadre concerneront les trois localités restantes d'El-Main, Djaraza et Bendaoud, soulignant que ces

raccordements, une fois concrétisés, porteront le taux de couverture de la wilaya en cette énergie à 100%.

M. Abbassi a, par ailleurs, mis l'accent sur les efforts et les investissements considérables déployés par la SDE-Bordj Bou-Arréridj pour assurer «une fourniture en électricité et en gaz sans faille».

Il a rappelé que le taux de raccordement au réseau de gaz



naturel, actuellement à la hauteur de 90%, était de l'ordre de 54,6% en 2006, soulignant également que les efforts déployés ont permis de passer de 4 445

km de lignes électriques en 2006 à 5 573 km en 20016, avec une augmentation de 25% en dix ans.

La SDE-Bordj Bou-Arréridj,

résolument engagée dans une politique de développement durable, a-t-il poursuivi, a initié une démarche novatrice permettant au futur abonné de recourir aux services d'un sous-traitant, agréé par la SDE, pour entreprendre les travaux de raccordement au réseau de gaz naturel, dans le cadre d'un cahier des charges, comme démarche devant permettre de gagner du temps et d'assurer un meilleur service.

S'agissant de l'opération en cours du recouvrement des créances de l'entreprise, M. Abbassi, a noté que la SDE a récupéré entre 50 et 60% de l'ensemble de ces créances estimé à 383 millions de dinars.

S. N./APS

SDE-Skikda

Recouvrement de 50% des créances

La société de distribution d'électricité et du gaz, SDE-Skikda, a recouvert, depuis janvier dernier, 50% des créances détenues par ses abonnés, apprend-on jeudi de son directeur, Ali Djamil Abdelmoumen. S'exprimant en marge des journées «Portes ouvertes» sur la Société de distribution d'électricité et du gaz, M. Abdelmoumen a fait savoir que le montant des créances recouvré à la faveur de cette campagne s'élève à 680 millions de dinars, soulignant que pour concrétiser cette

opération la SDE a procédé à la coupure du courant pour les abonnés récalcitrants à s'acquitter de leurs redevances. Le même responsable a, par ailleurs, indiqué que les créances détenues par les différentes administrations, estimées à environ 320 millions de dinars, seront incessamment recouvrées. Placées sous le slogan «SDE, 10 ans de réalisations : ambitions et perspectives», ces journées «Portes ouvertes» qui se sont poursuivies jusqu'à hier vendredi, à la maison de

la culture Mohamed-Seraj de Skikda, ont drainé un grand nombre public nombreux. Plusieurs stands ont été organisés, à cette occasion, pour présenter aux citoyens les nouveaux dispositifs de la SDE à l'exemple des systèmes de commande à distance, ainsi que les dangers liés à l'utilisation du gaz. Cet événement a également permis de mettre la lumière sur les efforts consentis par la SDE en matière d'investissements, visant à améliorer la qualité du service.

L. O.

Tissemsilt/Accord du gouvernement

Le projet de la zone industrielle de Selmana avalisé

Le projet de création d'une zone industrielle à proximité du village de Selmana, dans la commune de Layoune (Tissemsilt), a eu l'accord du gouvernement, a annoncé jeudi le wali, Abdelkader Benmessaoud. Dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite d'inspection dans la daïra de Khemisti, le wali a indiqué que les études sur cette zone industrielle ont été achevées et que les travaux de son aménagement seront lancés prochainement, de même que les procédures d'octroi des terrains aux investisseurs. Il a ajouté que des dizaines de dossiers de grands investissements ont été déposés dans ce cadre. Par ailleurs, le même responsable a annoncé l'achèvement, au courant du premier semestre de l'année prochaine, du projet de raccordement aux barrages de Koudiet Rosfa et Derder (Ain Defla) pour alimenter les citoyens des communes de Khemisti et Layoune en eau potable H/24.

Le wali a justifié le retard des projets de développement dans la wilaya par des raisons objectives, techniques et bureaucratiques, affirmant qu'il œuvre à relancer les projets suspendus, dont celui de la piscine de proximité couverte de Layoune en arrêt pour des raisons techniques, ainsi que le projet de réalisation d'un groupe scolaire de la cité «410 logements» à Layoune. Il a également souligné que les autorités de wilaya veilleront à l'application des décisions et mesures sanctionnant la rencontre gouvernement-walis, dont celle d'encourager les Assemblées populaires communales (APC) à créer de mini-zones d'activités destinées aux petites et moyennes entreprises (PME). Le wali a donné, lors de cette visite, des instructions pour l'attribution de plus de 460 logements publics locatifs à Khemisti et Layoune dans deux mois au maximum. Répondant aux préoccupations de la population du douar de

Chelaghmia (Khemisti), M. Benmessaoud a décidé de la réalisation d'une nouvelle salle de soins et l'aménagement de 7 kilomètres du chemin de wilaya CW 5. Cette visite a été marquée par l'inspection du projet d'approvisionnement des communes de Khemisti et Layoune en eau potable à partir du barrage de «Koudiet Rosfa» et du douar Ain Kahla (Khemisti). Il s'est enquis aussi de la situation du CW 5 à Chelaghmia et à Khemisti, des projets de réalisation d'un institut national spécialisé en formation professionnelle, d'un CEM de 500 places, de 640 logements publics locatifs et d'un groupe scolaire à la cité «410 logements». En outre, il a visité un chantier de construction de 600 logements LPL à Layoune, un projet de raccordement des villages de cette collectivité au réseau AEP, le service de l'état civil et le projet d'une piscine couverte de proximité dont les travaux sont à l'arrêt.

Said F.

Équipements MSAN

La wilaya de Chlef couverte à 100%

La wilaya de Chlef a atteint un taux de 100% en matière de couverture de son territoire en équipements MSAN, au titre de la modernisation des prestations fournies par l'entreprise Algérie Télécom (AT), a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction opérationnelle locale d'AT. La wilaya est couverte par 195 équipements MSAN (Multi service access Node), et ce chiffre est appelé à la hausse, selon la demande exprimée, a indiqué le chargé de cette direction, en marge d'une session de formation organisée au pro-

fit des journalistes et correspondants de presse locaux. Selon la même source, les équipements MSAN permettent une réduction des dépenses de l'entreprise, qui évite ainsi le vol des câbles en cuivre, à l'origine, dans le passé, de pertes financières pour AT, en plus des désagréments causés aux abonnés. Le directeur régional des réseaux auprès d'AT à Chlef, Mohamed Djebbar, a annoncé, à l'occasion, le parachèvement du basculement des abonnés vers la technologie MSAN, consacrant ainsi la politique de

l'entreprise en matière de raccordement des foyers à la fibre optique. La fibre optique a contribué au désenclavement des zones reculées de la wilaya, a estimé pour sa part la chargée de l'information, Samia Fellouh. Cette session de formation, abritée par le siège de la direction régionale d'AT à Chlef, a permis aux journalistes locaux d'être informés sur les nouvelles technologies en cours dans le secteur des télécommunications (MSAN, 4G, fibre optique).

Yanis B.

Mostaganem Production de 25 000 bonbonnes de gaz butane par jour

LA WILAYA de Mostaganem enregistre une production de 25 000 bonbonnes de gaz butane par jour depuis le début du mois de novembre courant, a-t-on appris, jeudi, de la directrice de l'énergie. La production est passée de 8 300 à 25 000 bonbonnes/jour après l'introduction de brigades de nuit au niveau du centre enfûteur de Naftal, situé dans la commune de Sayada, et à la station «Ouest gaz» privée à Oued El Kheir pour exercer H/24 et pouvoir satisfaire la demande, a souligné Benchaâ Samia.

La station de Naftal produit 10 500 bonbonnes de gaz butane par jour et la station «Ouest gaz» 14 400 autres.

La wilaya compte 223 points de vente de bonbonnes de gaz dont 151 relevant de l'entreprise Naftal et 72 de Ouest gaz, sachant que ce dernier couvre des wilayas limitrophes dont Relizane, Mascara et Chlef. M^{me} Benchaâ a affirmé qu'aucune pénurie ne sera enregistrée en matière d'approvisionnement en gaz butane durant la saison hivernale.

Hani Y.

41 ans après les accords de Madrid

Des Sahraouis demandent à l'Espagne de réparer les injustices

■ Des dizaines de Sahraouis, soutenus par des associations françaises, ont demandé à l'Espagne de réparer les injustices commises envers le peuple sahraoui qui souffre depuis 41 années et de contribuer «activement» à son autodétermination.

Par Moncef Gh.

«**N**ous avons pris le contrôle total du secteur de Qawarcha, à 10 km à l'ouest du centre de Benghazi, qui était un repaire pour le groupe d'Ansar Asharia, proche d'al-Qaïda et classé comme terroriste par l'ONU et les Etats-Unis», a annoncé Ahmad Mesmari, porte-parole de ces forces commandées par un maréchal controversé, Khalifa Haftar M. Mesmari n'a pas donné le bilan des victimes des derniers affrontements, mais une source militaire avait fait état mercredi d'un bilan de 12 morts en deux jours parmi les forces du maréchal Haftar. Un autre porte-parole des forces pro-Haftar, Ali al-Thabet, a fait état de 13 extrémistes tués.



L'envoyé spécial des Etats-Unis en Libye, Jonathan Winer, a salué sur son compte Twitter «les durs sacrifices endurés par l'Armée nationale libyenne cette semaine (...)

dans des combats contre le terrorisme à Benghazi» Jusqu'ici, les diplomates occidentaux évitaient d'afficher leur soutien aux forces de Khalifa Haftar, dans la mesure où ce dernier ne fait pas l'unanimité en Libye et il est considéré par plusieurs capitales occidentales comme un obstacle à la paix. Benghazi est le théâtre depuis plus de deux ans de combats quotidiens entre les forces du maréchal Haftar et des milices extrémistes qu'elles tentent de chasser de la ville.

Les forces du maréchal Haftar ont affirmé avancer dans le quartier de Qanfouda, plus à l'ouest, un des derniers secteurs où sont désormais acculés les jihadistes. Les forces du gouvernement d'union luttent elles contre le groupe Daech (EI) dans la ville côtière de Syrte. **M. G./APS**

41^e EUCOCO

Pour une solution définitive et démocratique dans le règlement du conflit sahraoui

La 41^e édition de la Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco), qui se tiendra vendredi et samedi à Vilanova (Espagne), sera l'occasion pour les participants de réaffirmer leur solidarité et engagement pour la cause sahraouie et rechercher une solution définitive et démocratique au conflit au Sahara occidental occupé par le Maroc. «Cette nouvelle édition de cet événement annuel organisé depuis 1975 de façon continue dans diverses villes européennes (Paris, Barcelone, Rome, Bruxelles, Valence, Madrid et autres) est, sans nul doute, la plus importante du mouvement international de solidarité avec le peuple sahraoui, puisqu'il accueille des participants du monde entier», ont souligné les organisateurs. Cet événement verra la participation des représentants des gouvernements qui reconnaissent la République arabe sahraouie démocratique (RASD), des représentants nationaux et internationaux, de gouvernements régionaux, provinciaux et municipaux de l'Etat espagnol. Outre des personnalités politiques, des syndicalistes, des hommes de culture, des ONG et des associations amies avec le peuple sahraoui qui viennent chaque année réaffirmer leur solidarité et leur engagement pour la cause sahraouie et tenter de trouver le maximum de soutien politique afin d'arriver à une solution qui soulagera la population sahraouie. Les organisateurs précisent que la 41^e édition de l'Eucoco qui coïncide avec la célébration du 41^e anniversaire des accords de Madrid, le 14 novembre 1975 qui ont permis au Maroc d'occuper illégalement le territoire sahraoui, constitue «une opportunité pour tous à rechercher une solution définitive et démocratique à ce conflit et réparer l'injustice faite il y a plus de 40 ans, envers le peuple sahraoui». Elle per-

mettra en outre de lancer un appel fort et clair aux dirigeants espagnols à assumer leur responsabilité historique envers le Sahara occidental dans le respect du droit international.

Conférences, réunions et des ateliers au programme

Au menu de cette conférence de deux jours, figure l'organisation, dans la journée de vendredi, d'une rencontre politique qui se tiendra au niveau du Parlement catalan et la seconde donnera lieu à des réunions des groupes de travail pour ensuite permettre la lecture des déclarations des délégations et des personnalités internationales participantes. La journée sera également marquée par la lecture des conclusions des divers groupes de travail pour enfin présenter samedi la déclaration finale de l'Eucoco 2016. La précédente édition de cette Conférence, qui s'est tenue l'année dernière dans la capitale espagnole Madrid, avait permis aux participants de lancer un appel à la communauté internationale «pour faire pression sur l'occupant marocain et le gouvernement espagnol pour mettre fin à l'occupation illégale des territoires sahraouis».

Rattrapée par sa responsabilité historique, l'Espagne doit l'assumer

Des voix nombreuses se sont élevées depuis quelques jours en Espagne pour exiger de l'Etat à assumer sa responsabilité historique envers le peuple sahraoui, l'appelant à jouer un rôle efficace dans le règlement du conflit et adopter de façon effective, en décembre prochain lorsqu'il présidera le Conseil de sécurité de l'ONU, des mesures réelles pour la tenue d'un

référéndum d'autodétermination au Sahara occidental. En effet, le pays est rattrapé par sa responsabilité historique étant donné qu'il était partie prenante dans l'Accord tripartite de Madrid, qui a permis au Maroc d'occuper illégalement le territoire sahraoui. Dans ce contexte, cinq partis politiques espagnols représentés au Parlement ont exigé, dans un manifeste présenté mardi au congrès des députés, «la tenue d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental occupé par le Maroc». Les représentants de ces partis en l'occurrence, le Parti socialiste (PSOE), la Coalition de gauche (Unidos podemos), le Parti compromis, le Parti démocrate européen de la Catalogne et le Parti nationaliste basque, ont, dans une halte observée devant le congrès des députés, souligné la nécessité pour l'Espagne de réparer ses erreurs du passé commises envers le peuple sahraoui. Répondant en masse à l'appel de la Coordination espagnole des associations amies avec le peuple sahraoui (CEAS-Sahara), des centaines de personnes avaient manifesté cette semaine dans la capitale espagnole pour y dénoncer ces accords. Côté sahraoui, l'ambassadeur sahraoui en Algérie, Bechraya Hamoudi Bayoune, a appelé le gouvernement espagnol à assumer ses responsabilités envers la cause sahraouie lors de sa présidence du Conseil de sécurité de l'ONU en décembre prochain.

La communauté internationale appelle à un règlement définitif

Impliquée dans des efforts de médiation concernant le conflit au Sahara occidental depuis 1976, l'ONU, par la voix de son Secrétaire général, Ban Ki-moon, a souligné lundi l'«importance de faire pro-

gresser le processus des négociations au Sahara occidental tel que prévu dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité». La reprise des négociations a été exigée par le Conseil de sécurité qui a souligné dans sa résolution (2285) de 2016, prorogeant le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso) jusqu'à 2017, l'importance de poursuivre le processus de préparation pour un cinquième round de négociations sur le statut final du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique. Pour sa part, la haute représentante de l'Union européenne (UE) pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité de l'UE, Federica Mogherini, a réitéré le soutien de l'UE aux efforts déployés par le chef de l'ONU pour «parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui garantira l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le cadre d'arrangements conformes aux principes et aux buts de la Charte des Nations unies».

Dans ce sens, l'intergroupe «Paix pour le peuple sahraoui» au Parlement européen a souligné que «le conflit du Sahara occidental doit prendre fin pour parvenir à la stabilité et à la justice. Il est impératif que les résolutions des Nations unies datant de plusieurs décennies concernant le Sahara occidental soient mises en œuvre afin de parvenir à une solution juste et durable». Pour ce qui est de l'Union africaine (UA), elle n'a eu de cesse de réaffirmer son engagement en faveur de la question sahraouie et sa position constante à l'égard de la décolonisation du Sahara occidental.

Younès B.



Cour pénale internationale

Washington critique Moscou mais rejette l'autorité de la Cour

■ Les États-Unis ont beau critiquer la Russie qui menace de quitter la Cour pénale internationale (CPI), ils n'acceptent pas non plus l'autorité de cette juridiction qui a évoqué cette semaine une enquête contre leurs militaires et espions en Afghanistan.

Tout en accusant Moscou de perpétrer des actes «inexcusables» en «violation du droit international» en Syrie, Washington a rejeté cette semaine des résultats préliminaires dévoilés par la procureure de la CPI Fatou Bensouda sur d'éventuels «crimes de guerre» qu'auraient commis en Afghanistan dans les années 2000 des soldats américains et agents de la CIA. Comme la Russie, les États-Unis avaient signé le 17 juillet 1998 le Statut de Rome créant la CPI, mais aucune des deux grandes puissances ne l'a jamais ratifié. Après plusieurs pays africains ces dernières semaines – Afrique du Sud, Burundi et Gambie – Moscou a porté un nouveau coup à la Cour en annonçant son



intention de retirer sa signature du traité fondateur. Washington avait critiqué la décision des pays africains car, bien qu'elle ne soit pas partie au Statut de Rome, la diplomatie américaine soutient les enquêtes de la Cour pour les «crimes de guerre et de génocide». Le département d'État a d'ailleurs laissé poindre son ambivalence en déplorant, à demi-mot, la décision russe. «Ce sont évidemment des décisions nationales souveraines», a reconnu le porte-parole John Kirby, mais «cela n'entame en rien le fait que nous croyons que la Cour apporte un cadre précieux, même si nous ne sommes pas signataires». Les États-Unis s'étaient retirés du Statut de Rome en mai 2002 dans une

lettre adressée au secrétaire général de l'ONU de l'époque, Kofi Annan, par John Bolton, le sous-secrétaire d'État du président républicain George W. Bush. Ce dernier, en pleine vague néo-conservatrice, avait lancé sa «guerre contre le terrorisme» en riposte aux attentats du 11-Septembre. D'abord en Afghanistan en octobre 2001, puis en Irak en mars 2003. Et c'est justement les agissements présumés de militaires et d'espions américains en Afghanistan que la procureure de la CPI a dénoncés cette semaine. Dans un rapport préliminaire, elle a détaillé les accusations de «tortures et mauvais traitements apparentés commis par les forces armées américaines

déployées en Afghanistan et dans des centres de détention secrets de la CIA, principalement en 2003-2004». Le successeur du président Bush, le président sortant Barack Obama, avait mis fin en 2009 au programme d'interrogatoires secrets de la CIA. Et il avait reconnu en décembre 2014 que les États-Unis avaient «torturé», sur la foi d'un rapport choc du Sénat. Si bien qu'une éventuelle enquête de la CPI contre Washington disposerait d'éléments à charge. Mais il est exclu que Washington livre ses agents à la justice internationale. «Nous ne pensons pas que l'examen ou l'enquête de la CPI concernant les actes du personnel américain en Afghanistan soient justifiés ou appropriés», a contesté Elizabeth Trudeau, porte-parole du département d'État. A ses yeux, les États-Unis «disposent d'un système national solide d'enquête et de responsabilité qui est aussi bon que dans n'importe quel pays dans le monde». En dépit d'une

quête d'une solution diplomatique avec Moscou en Syrie, Washington a accusé les forces armées russes de crimes de guerre en frappant des civils et des hôpitaux. Alors, si ce n'est pas la CPI, qui pourrait juger de ces crimes ? «L'annonce par la Russie (de son retrait) de la CPI n'est pas un scoop pour la Cour», tranche Elizabeth Evenson de l'organisation Human Rights Watch (HRW) en rappelant que Moscou «n'en a jamais été membre». En revanche, cette décision est révélatrice du «mal qu'elle (la Russie) inflige à son propre peuple», pour cette responsable de l'ONG américaine des droits de l'Homme. Mais les États-Unis, également hors de la CPI et accusés aussi de «crimes de guerre» sont-ils crédibles quand ils condamnent la Russie ? «Le fait de ne pas être signataires du Statut (de Rome) ne veut pas dire que les États-Unis font le même genre de choses que les Russes en Syrie», argumente Philippe Boloïon, dirigeant de HRW.

Soudan du Sud

Washington propose un embargo sur les armes, Moscou rejette l'idée

Les États-Unis ont annoncé jeudi qu'ils allaient proposer au Conseil de sécurité d'imposer un embargo sur les armes au Soudan du Sud pour empêcher des «atrocités de masse» mais la Russie a rejeté l'idée et la Chine s'est montrée réticente. Ces deux pays pourraient utiliser leur droit de veto pour bloquer l'initiative américaine, soutenue par le Royaume-Uni et la France. Dans les jours à venir, a indiqué l'ambassadrice américaine auprès des Nations unies, Samantha Power, «les États-Unis vont soumettre une proposition pour imposer un embargo sur les armes au Soudan du Sud ainsi que des sanctions ciblées aux individus qui s'opposent le plus à une paix durable», sous forme de gel d'avoirs financiers et d'interdiction de voyager. «Le Soudan du Sud est une nation au bord du précipice après trois années de guerre», a-t-elle affirmé. Samantha Power a souligné que les 13 000 Casques bleus de la Minuss (mission de l'ONU au Soudan du Sud) n'avaient pas les moyens d'empêcher un génocide, comme l'a reconnu le secrétaire général Ban Ki-moon dans son dernier rapport. De plus, le gouvernement sud-soudanais «s'oppose au déploiement» d'une force africaine de

protection de 4 000 hommes qui pourrait les épauler. «Tous ces ingrédients créent un climat propice à des atrocités de masse», a conclu Mme Power, en rappelant que l'ONU avait échoué à empêcher des massacres à Srebrenica, en Bosnie, et au Rwanda. Le représentant adjoint russe Piotr Iltchev a au contraire estimé qu'un embargo serait «prématuré». Quant à imposer des sanctions ciblées aux dirigeants sud-soudanais, «ce serait le comble de l'irresponsabilité en ce moment», a-t-il affirmé, car les discussions avec Juba sur le déploiement de la force de protection régionale «font des progrès». Il a aussi fait valoir que l'embargo sur les armes imposé au pays par les Européens «ne marche pas», de l'aveu même des experts de l'ONU, et que les voisins de Juba sont trop divisés pour que des sanctions soient efficaces. Son homologue chinois Wu Haito n'a fait aucune allusion à un embargo mais a affirmé que le Conseil devait «se montrer prudent avec les sanctions, pour éviter de compliquer la situation». L'ambassadeur du Soudan du Sud auprès des Nations unies, Joseph Moum Malok, a, lui, jugé la proposition américaine «totalement inacceptable». Les autorités de Juba font

face «à une rébellion armée tentant de renverser le gouvernement et ne peuvent pas être privées des moyens de se défendre», a-t-il dit. Le conseiller spécial de l'ONU sur la prévention du génocide, Adama Dieng, à peine rentré d'une visite au Soudan du Sud, a en revanche exhorté les 15 pays du Conseil «à s'unir et à agir» en décrétant un embargo, pour éviter «la prolifération dévastatrice» des armes. «J'ai vu sur place tous les signes qui montrent que la haine ethnique et le ciblage des civils peuvent déboucher sur un génocide si rien n'est fait pour l'empêcher», a-t-il déclaré. Selon le projet de résolution américain, que l'AFP a consulté, l'embargo serait mis en place pour un an «afin de prévenir la vente, directe et indirecte, ou le transfert vers le Soudan du Sud d'armes de tous types et d'équipements militaires (véhicules, munitions, etc...)».

Les pays voisins sont invités à inspecter les cargaisons des navires et des avions dont ils soupçonnent qu'ils livrent des armes aux belligérants.

Indépendant depuis 2011, le Soudan du Sud a plongé en décembre 2013 dans une guerre civile qui a fait des dizaines de milliers de morts et plus de 2,5 millions de déplacés.



Points chauds

Percée

Par Fouzia Mahmoudi

Rares ont été les commentateurs politiques à ne pas s'interroger sur l'obstination de François Fillon à continuer à mener sa campagne pour être désigné comme le candidat officiel de la droite à la présidentielle. Surtout avant que la primaire de Les Républicains ne soit officiellement mise en place et lorsque la bataille se faisait entre Alain Juppé et Nicolas Sarkozy. L'acharnement et l'entêtement de Fillon semblaient alors presque déplacés tant ses chances de réussite semblaient alors, selon les sondages, minces et inconséquentes. L'on pouvait se demander aussi pourquoi à force de critiquer et même parfois insulter ses adversaires, ou plutôt Nicolas Sarkozy, il se fermait toutes les portes pour participer à un futur gouvernement de droite. Et si le lancement officiel de la primaire, avec son cortège de candidats lui a redonné une certaine légitimité, il continuait à être ce calme perturbateur qui n'hésitait pas à attaquer ses adversaires rudement. Mais aujourd'hui l'on est en droit de se demander si sa stratégie au long cours ne sera pas finalement gagnante aujourd'hui. Car l'ancien Premier ministre de Nicolas Sarkozy a été, et de loin, le premier des candidats de la primaire de la droite à se déclarer. Il a d'ailleurs commencé sa campagne au lendemain de la victoire de François Hollande en 2012, alors même que Sarkozy profitait encore de sa retraite post-électorale, rapidement écourtée, et que Alain Juppé ne semblait même pas être un candidat viable. Et après avoir été longtemps, très longtemps, éclipsé par ses adversaires, François Fillon semble enfin surnager. Il fait même mieux que ça en réussissant une improbable et spectaculaire percée dans les sondages. En effet, au premier tour de la primaire de la droite, François Fillon, en hausse de 10 points, serait au coude-à-coude avec Nicolas Sarkozy. Selon une étude d'opinion OpinionWay diffusée mardi 15 novembre, l'ex-Chef du gouvernement l'emporterait au second tour aussi bien face à Alain Juppé que face à l'ancien président de la République. Toujours en tête avec 33% des intentions de vote au premier tour, le maire de Bordeaux recule de 7 points en quinze jours. Grand bénéficiaire des débats télévisés de la primaire, Fillon monte en flèche et rejoint pour sa part Nicolas Sarkozy (- 1), avec chacun 25% d'intentions de vote, selon cette enquête. Au second tour, Alain Juppé l'emporterait face à Nicolas Sarkozy, avec 57% (- 5) d'intentions de vote contre 43% (+ 5) à l'ex-chef de l'État. Mais François Fillon sortirait vainqueur en cas de duel avec Alain Juppé (54% contre 46%) et encore plus nettement face à Nicolas Sarkozy (63% contre 37%). Reste à savoir si une victoire de Fillon, théorie totalement improbable il y a encore quelques semaines, à la moindre chance aujourd'hui de se concrétiser et si cela pourrait toujours amener à une présence de la droite au second tour de la présidentielle de 2017 et surtout à une victoire.

F. M.



Relance du cinéma

Le cinéaste Belkacem Hadjadj appelle à l'assainissement du secteur

■ Pour Belkacem Hadjadj, qui s'exprimait au Forum hebdomadaire de la radio locale de Tizi Ouzou, l'Etat a ce rôle de veiller à ce que l'argent consacré à la production cinématographique parvienne aux meilleures entreprises et serve réellement à développer le 7^e art.

Par Hamid Messir

Le cinéaste, producteur et réalisateur, Belkacem Hadjadj a sévèrement critiqué, jeudi, l'attribution des agréments à des sociétés de production cinématographique dans notre pays sans que celles-ci ne répondent aux normes requises. Il a plaidé en faveur d'une meilleure sélection des boîtes de production à encourager pour développer le cinéma algérien, à commencer



même par la procédure de délivrance d'agréments. Pour Belkacem Hadjadj qui s'exprimait au Forum hebdomadaire de la radio locale de Tizi Ouzou, l'Etat a ce rôle de veiller à ce que

l'argent consacré à la production cinématographique parvienne aux meilleures entreprises et serve réellement à développer le 7^e art. Le producteur du film «Fadhma N'Soumeur» a, dans le

même sillage, soutenu que toute démarche visant à relancer l'activité cinématographique doit impérativement prévoir la réalisation de certaines infrastructures dont des studios post-produc-

tion, des centres de cinéma et d'écoles de formation aux métiers du cinéma. Il a, ce propos, rappelé que pour trouver des comédiens pour ses deux films «Machahu» et «Fadhma N'Soumeur», il était contraint de recourir à des acteurs étrangers. Et il a été de même pour trouver des techniciens de l'image et du son. L'invité de la radio a également reproché à la Télévision nationale de consacrer 80% de son budget aux salaires, alors que la production reste le parent pauvre. Belkacem Hadjadj a soutenu que certains producteurs bénéficient d'un soutien financier sans qu'ils fournissent des productions de qualité. Pour lui la Télévision nationale est tenue d'encourager l'émergence des productions de qualité. Même les chaînes de télévision privées n'ont pas échappé aux critiques de Belkacem Hadjadj qui a relevé que l'absence de la liberté de choisir des supports médiatiques pour les annonceurs nationaux n'encourage pas ces mêmes chaînes à réaliser de meilleures productions. Abordant longuement sa toute dernière production, «Fadhma N'Soumeur», l'invité de radio Tizi Ouzou a reconnu que son équipe était confrontée au manque de matière sur l'héroïne du film d'où la domination apparente dans le film de l'acteur secondaire, Boubeghla. Dans le même sillage, il a souligné que les scènes de Boubeghla étaient pour la majorité des actions contrairement à celles de Fadhma N'Soumeur. Belkacem Hadjadj a soutenu qu'il tenait à faire de ce film une production aux normes internationales. S'agissant du choix des acteurs, il a confié qu'il lui a été difficile de trouver des comédiens après six mois de casting d'où sa décision de faire appel à la comédienne libanaise. Pour défendre son choix, il a confié qu'il ne voulait pas une solution de facilité. Même l'option de doublage s'était avérée vaine selon Hadjadj.

H. M.

Festival

Le conteur Mahi Seddik aux 18^{es} Journées théâtrales de Carthage

Le conteur professionnel et auteur algérien, Mahi Seddik, se produira lors des 18es Journées théâtrales de Carthage (JTC) qui s'ouvrent vendredi à Tunis, annoncent les organisateurs. Habitué des rondes populaires et du théâtre de la «Halqa», Mahi Seddik sera convié à présenter des contes puisés dans le patrimoine oral algérien, particulièrement de l'Oranie, dans un spectacle intitulé «Wech qalou nass zman» (Ce que

disaient les anciens) Les 18es JTC qui se poursuivront jusqu'au 25 novembre, prévoient également de rendre hommage à quatre figures du théâtre : Mohamed Adar (Algérie), Jalila Beccar (Tunisie), Werewere Liking (Côte d'Ivoire) et Béno Sanfvé (Bénin), pour l'ensemble de leurs carrières respectives. Mohamed Adar sera honoré pour ses 54 ans de carrière en tant que comédien, metteur en scène et dramaturge, mais aussi respon-

sable d'associations culturelles et acteur au cinéma. Lors de cet hommage, le film «Rêveries de l'acteur solitaire» du réalisateur Hamid Benamra, focalisé sur les préoccupations d'un acteur, ses rêves et ses ambitions, sera projeté. Une soixantaine de pièces de théâtre de pays africains et arabes ainsi que des invités d'Europe sont annoncés en compétition à laquelle aucune représentation algérienne ne participe. Les spectacles

seront donnés à Tunis et dans quinze autres villes de Tunisie, ainsi que dans des établissements pénitentiaires. Fondées en 1983 par des associations de théâtre, les JTC se sont imposées comme un carrefour entre les théâtres africains, arabes et les autres théâtres du monde dont elles s'attendent, aujourd'hui, à consolider la visibilité des créations théâtrales contemporaines.

K. L.

Présentées à Alger

Lectures théâtrales sur des textes de Miguel de Cervantes

Des lectures théâtrales sur des textes de Miguel de Cervantes et autres dramaturges espagnols ont été présentées, jeudi soir à Alger, par des comédiens de la Compagnie ibérique de Théâtre classique, devant un public recueilli. Célébrant le 400^e anniversaire de la disparition de Miguel de Cervantes (1547-1616), le spectacle «La Voz de Nuestros Clasicos» (La voix de nos classiques) a rassemblé des extraits de ses textes, ainsi que ceux de Calderon de la Barca (1600-1681) et Lope de Vega (1562-1635), devant le public peu nombreux, du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA). Mises en scène par Helena Pimenta, les lectures, ont été servies dans la langue hispanique par les comédiennes Nuria Gallardo, Pepa Pedroche et la voix masculine de Marcial Alvarez, accompagnés par Juan Carlos de Mulder à la vihuela (instrument à sept cordes doublées, apparenté au luth avec une petite caisse à la forme d'une guitare). Durant plus d'une heure, les comé-

diens, devant leurs pupitres, ont rendu quelques passages des œuvres, «La vie est un songe», «Le Maire de Zalamea» de Calderon de la Barca, «Le chien du jardinier» de Lope de Vega et «Le divertissement», «Pedro de Urdemalas» ainsi que «Le Quichote» de Miguel de Cervantes. Se passant du décor et de l'occupation des espaces scéniques, la mise en scène s'est basée sur la justesse du geste, la mimique du visage et les intonations de la voix, brillamment interprétées par les trois comédiens, soutenus par un fond mélodique en arpèges des époques de la renaissance et du baroque. Dans des conflits établis dans la réflexion, la recherche de nouvelles raisons de vivre et la quête du bien-être et de liberté ont été rendues dans une exploration profonde du «Moi», à travers des émotions vives et des échanges énergiques, empreints parfois de violence dans le propos. Mines graves ou gaies, rires, pleurs, regrets, incertitudes, discrétions, peurs, mélancolie,

ruses, détermination, révolte et autres bouleversements de la nature humaine, ont été exprimés, exploitant les traits du visage et le geste précis dans des postures statiques. En présence de l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, Alejandro Polanco, les comédiens, très applaudis par les spectateurs, parmi lesquels le comédien algérien et acteur de cinéma Rabah Lechea, ont également célébré les 30 années d'existence de leur compagnie. «La Voz de Nuestros Clasicos» de la Compagnie nationale de Théâtre classique (Espagne), placée pour sa troisième édition sous le thème «Les lieux de Cervantes», vise à «défendre et préserver le patrimoine théâtral hispanique antérieur au XX^e Siècle», peut-on lire sur le document de présentation du spectacle. Les lectures théâtrales «La Voz de Nuestros Clasicos», «ranimant le meilleur théâtre du siècle d'or espagnol d'avant le XX^e», ont été organisées à Alger par l'Institut Cervantes en collaboration avec le TNA.

R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Opéra d'Alger

Du 30 novembre

au 4 décembre :

Festival International de musique symphonique.

Salle Ibn Khaldoun Alger

Du 18 novembre jusqu'au

1^{er} décembre :

Projection du film «Inferno», l'adaptation de l'œuvre de Dan Brown («Da Vinci Code», «Anges et Démons»).

Musée national du Bardo

Jusqu'à la fin de l'année :

Exposition «L'Algérie dans la préhistoire. Recherches et découvertes récentes».

Constantine

Du 19 au 26 novembre :

Festival international Dimajazz.

Coup-franc direct

Raouraoua et les dribbles

Par Mahfoud M.

Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, continue à dribler l'opinion publique nationale et les supporters des Verts avec des déclarations pour le moins bizarres. Ainsi, et alors qu'il avait affirmé que la sélection nationale pouvait se qualifier pour la phase finale du Mondial, voilà qu'il se rend à l'évidence après la défaite face au Nigeria, en avouant que cette possibilité s'éloigne de plus en plus. Il oriente, d'ailleurs, maintenant le débat vers la CAN en affirmant que les Verts feront tout ce qui est de leur possible pour réussir une belle performance lors de cette compétition et tenter d'aller le plus loin possible, même s'il ne dit pas si l'EN pourrait, par exemple, atteindre la finale et pourquoi pas décrocher le titre africain. Raouraoua continue à tergiverser, lui qui sait, qu'il n'a rien fait pour le développement du football local qu'il a complètement abandonné, préférant s'investir seulement avec la sélection nationale avec laquelle, il dira qu'il a réussi à se qualifier à deux reprises à la phase finale du Mondial, en Afrique du Sud et ensuite au Brésil. Il pense que cela suffit au bonheur du peuple qui ne fera qu'attendre que la sélection lui procure de la joie, alors que dans le championnat national, c'est le désert total. Le président de la FAF oublie donc pourquoi il a été élu et quelle est sa véritable mission qui devrait être le développement du football national qui reste dans l'abîme en raison de la gestion de la Fédération ou plutôt de sa non-gestion, étant donné qu'elle l'a abandonné totalement. Le niveau faible qui caractérise notre balle nationale est imputable à cette FAF qui ne fait rien pour améliorer les choses et qui devrait changer bien des choses. **M. M.**

Sanctions de la LFP

Attia suspendu pour deux ans



LE «PRÉSIDENT» du MO Béjaïa, Zahir Attia, a été suspendu pour deux années ferme de toutes activités liées au football à compter du 17 novembre 2016, indique la Ligue de football professionnel (LFP) en Algérie, sur son site internet officiel. Cette sanction, prise par la commission de discipline de la LFP, a trait à l'affaire du match TP Mazembé-MO Béjaïa du 27 juillet 2016, dans le cadre de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine (CAF), précise la même source. Attia, auditionné par la commission de discipline, «a reconnu les faits qui lui ont été imputés», informe-t-on de même source. Lors du

séjour du MOB à Lubumbashi (RD Congo), son président n'avait pas honoré ses engagements envers l'établissement hôtelier où son équipe avait pris ses quartiers ainsi que le club hôte. Le président du MOB, qui a fait l'objet il y a une semaine d'un retrait de confiance de la part de l'assemblée générale des actionnaires de son club de Ligue 1 algérienne, est coupable d'avoir commis «une infraction en matière d'engagement, de responsabilité et de comportement du club engagé en compétition internationale et en déplacement», détaille la LFP.

La Commission de discipline, après délibérations, a retenu contre lui «un manquement à l'obligation de réserve avec faits aggravants».

Par ailleurs le MOB est tenu de rembourser tous les frais payés par la Fédération algérienne de football en lieu et en place, précise encore l'instance footballistique nationale. Le MOB, qui participait pour la première fois dans une compétition internationale, s'était qualifié en finale de l'épreuve, qu'il a perdue face au TP Mazembe.

Handball/Division Excellence (7^e J) Le GSP défait la JSES

LE GS PÉTROLIERS a pris le meilleur sur la JSE Skikda (groupe A), 32 à 25, à l'occasion du match d'ouverture de la 7^e journée du championnat national de handball, division Excellence, disputé jeudi à la salle de Bordj El Kiffane (Alger).

La grande affiche de cette 7^e manche, disputée entre les co-leaders du groupe A, est revenue au champion d'Algérie en titre. Désireux de se reprendre de sa première défaite de la saison, concédée le week-end dernier

face à l'IC Ouargla, le GSP a pris les choses en main dès l'entame de la partie. Après avoir bouclé la première partie de ce match avec une avance de quatre buts, 17 - 13, les Pétroliers ont maintenu la cadence tout au long de la seconde période pour sortir vainqueur de cette belle confrontation (32 - 25). Grâce à ce nouveau succès, le GSP prend provisoirement la tête de la poule A (10 pts), alors que son adversaire du jour est relégué à la seconde place (8 pts).

Ligue 1 Mobilis (12^e journée-match avancé)

L'USMA bat le NAHD et redevient leader

■ L'USM Alger a repris goût à la victoire en l'emportant hier face au Nasr d'Hussein-Dey lors du derby algérois qui s'est joué jeudi passé au stade du 5-Juillet.



Les Usmistes reprennent les commandes

Par Mahfoud M.

Les Rouge et Noir qui se devaient de renouer avec le succès après un léger passage à vide, a su gérer le match, malgré le fait qu'elle a été en difficulté à un moment de la rencontre. Ce sont quand même les gars de Soustara qui réussirent à ouvrir la marque par l'intermédiaire du franco-ivoirien, Guissan qui avait trompé la vigilance de Doukha à la 55', d'un tir puissant dans les 18 m après un centre de son capitaine Meftah. La joie des Usmistes a été, ensuite, de courte durée, étant donné que le Nasria réussira à égaliser trois minutes après, par l'intermédiaire

de d'Ardji, un joueur de l'USMA qui est prêté au NAHD, et qui a bénéficié d'un mauvais renvoi de Zemmamouche pour le battre. Voulant à tout prix reprendre l'avantage, les Usmistes se sont créés de nombreuses occasions et réussirent effectivement à revenir devant toujours par l'intermédiaire de Guissan qui réussit à ajouter un second but et à signer donc un doublé. C'est un succès très important pour les Rouge et Noir puisqu'il lui permet de reprendre provisoirement les commandes de la Ligue 1, avec un total de 23 points, en attendant l'autre derby algérois entre le MCA et le CRB et qui déterminera si le Doyen pourra redevenir leader. Pour sa part, le

NAHD s'enfoncé encore plus avec cette défaite étant donné qu'il reste scotché à la 10^e place avec seulement 13 points dans son compteur. L'heure est, d'ailleurs, grave pour ce club qui n'a récolté qu'un seul point durant cinq matchs consécutifs et qui se dirige droit vers le purgatoire si la situation ne s'améliore pas. Le coach français, Alain Michel, a tenté un plan de jeu qui s'est avéré suicidaire en optant pour un 3-4-3 qui n'a pas réussi aux Sang et Or surtout que la majorité des équipes évoluent en 4-3-3 et rares sont ceux qui utilisent ce système purement défensif.

M. M.

FC Porto

Madjer défend son compatriote Brahimi

L'ancienne star du FC Porto, l'Algérien Rabah Madjer, a estimé que son compatriote Yacine Brahimi, relégué au statut de remplaçant cette saison, méritait amplement sa place au sein du onze des «Dragons», appelant l'entraîneur Nuno Espirito à «profiter des qualités intrinsèques du joueur».

«J'estime que Brahimi a prouvé qu'il a sa place dans le onze

de Porto. Je ne suis pas en train de m'interférer dans les affaires techniques de son entraîneur, mais un joueur comme lui devrait constituer un atout de taille pour tout coach», a déclaré Madjer au journal «Ojogo».

Brahimi, qui est à sa troisième saison avec les Dragons, vit une première partie d'exercice délicate. Il est rarement utilisé par Espirito qui a pris les com-

mandes techniques de Porto l'été dernier.

«Brahimi a prouvé face au Nigeria (défaite de l'Algérie 3-1) qu'il restait un joueur très important et que l'on pouvait miser sur lui. Le laisser sur le banc est préjudiciable et pour lui et pour son équipe», a ajouté Madjer qui avait offert à Porto la Coupe d'Europe des clubs champions en 1987.

FIFA

L'EN glissera à la 5^e place africaine

LA FIFA publiera la semaine prochaine le dernier classement mondial de l'année 2016. Après avoir perdu sa place de leader en Afrique en septembre, l'Algérie, actuellement troisième, va encore glisser dans le classement.

En effet, après la défaite contre le Nigeria (3-1) samedi dernier, l'EN va se retrouver à la cinquième place africaine en novembre, derrière le Sénégal, nouveau leader, la Côte d'Ivoire, la Tunisie et l'Égypte. La dernière fois que l'Algérie a été classée aussi bas remonte à juin 2013. Et pour retrouver L'EN hors du top 5, il faut revenir à septembre 2011, où les Verts occupaient, à cette époque, la septième place.

L'Algérie aurait pu finir l'année à la deuxième place en décrochant un match nul contre le Nigeria, voir à la première en cas de victoire à Uyo.

Durant la CAN 2017, l'équipe nationale va affronter deux des trois meilleures équipes africaines, le Sénégal et la Tunisie, une occasion en or pour rapidement remonter dans le classement.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Développement local à Béjaïa

Cap sur l'investissement créateur de richesses

LE WALI de Béjaïa Ouled Salah Zitouni est revenu jeudi dernier lors de la cérémonie d'installation des nouveaux chefs de daïra d'El-Kseur, Adekar et Béni Maâouche sur le phénomène de coupure des routes et ses conséquences fatales sur l'économie de la région. Il a estimé les pertes accusées par la zone industrielle de Taharacht dans la commune d'Akbou à 20 milliards de centimes par jour et 2 millions de dinars par jour de pertes accusées par le port de Béjaïa. «*Mais, cette situation ne va pas rester comme ça et elle va changer prochainement*», a-t-il déclaré à la radio locale. A ce sujet, il a évoqué l'utilisation de la force publique lorsqu'il s'agit de coupures de routes par des petits groupes de citoyens. Comment ? «*Une instruction est en gestation au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales*», rapporte radio Soummam.

Toujours à ce propos, les chefs de daïra et les maires ont été invités à être à l'écoute des citoyens, à sortir sur le terrain pour s'enquérir des problèmes des populations et tenter de les régler avant que les choses n'aillent loin et que les populations recourent à ce genre d'actions qui ont été condamnées par le premier responsable de la wilaya. Autrement dit, prévenir les protestations avant qu'elles ne se produisent par l'écoute, le dialogue, la communication et la recherche des difficultés auxquelles font face les citoyens dans les contrées enclavées. Les autorités locales «*ont été exhortées à ne pas se limiter à la signature des documents seulement*», rapporte-t-on encore. Et pas seulement, ces responsables sont passibles de «*sanctions*», notamment «*des ponctions sur salaires lorsqu'il est prouvé qu'ils ont failli à leur mission*». Le chef de l'exécutif a demandé aux responsables locaux de déployer des efforts afin de ramener des investissements productifs et créateurs de richesses dans leurs territoires de compétences.

Les 19 zones industrielles de la wilaya vont être prêtes prochainement avec les travaux de viabilisation qui y seront lancés et accomplis. Il y a lieu de noter que plusieurs citoyens ont assisté à l'installation des chefs de daïra qui s'est déroulée avec une présence massive de la société civile. A l'occasion, de nombreuses associations de la région ont remis des courriers au wali où ils ont exposé leurs préoccupations et de nombreuses revendications. C'est le cas de l'association des taxieurs de la commune d'El-Kseur qui cherche à améliorer les conditions d'exercice de sa profession dans la localité par l'aménagement d'une station ou un site adéquat pour cela. A noter que les 15 chefs de daïra affectés dans la wilaya suite au dernier mouvement opéré dans ce corps par le président de la République ont été, tous, installés avec les trois derniers responsables ayant pris, officiellement, leurs fonctions jeudi dernier.

Hocine Cherfa

Tizi Ouzou

Nouveaux branchements en gaz naturel

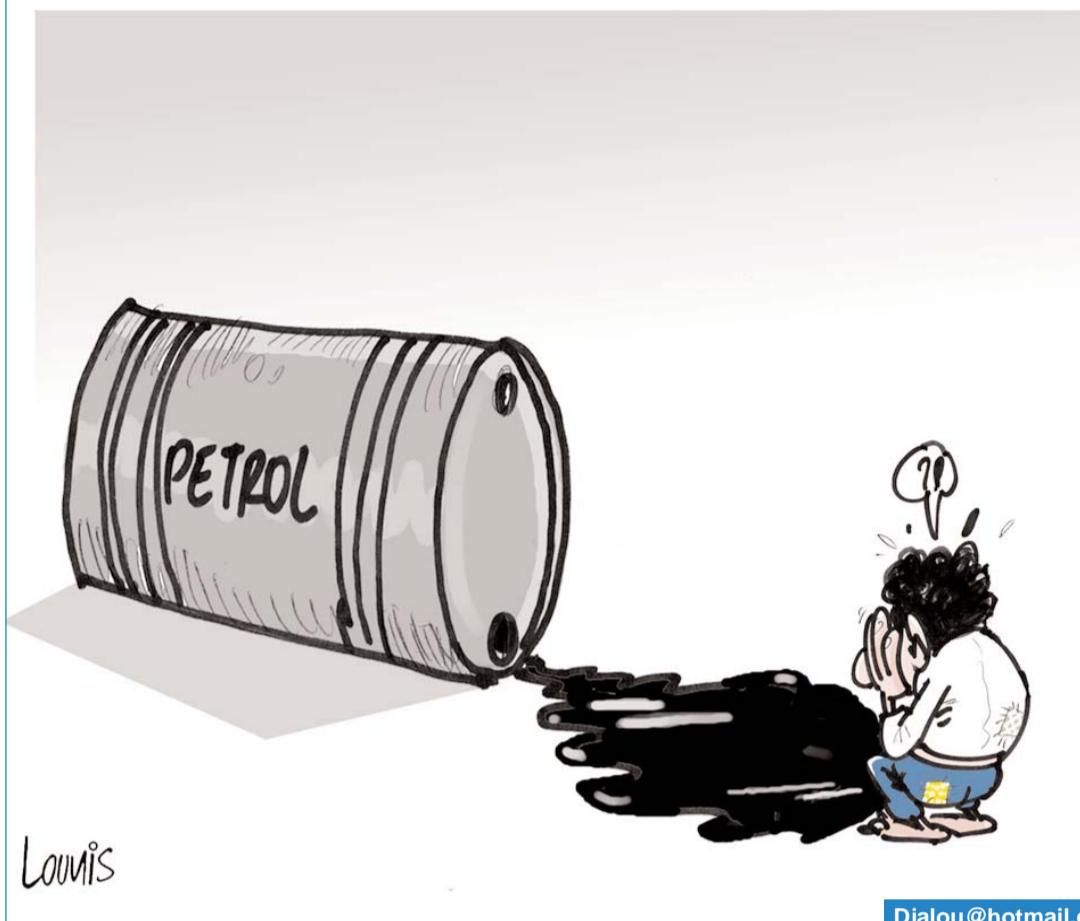
LES MISES en service de l'alimentation des localités en gaz naturel se poursuivent à Tizi Ouzou. A la veille du week-end, c'était au tour des habitants des localités de la daïra de Larbaa Nath Irathen de voir leurs maisons alimentées en gaz naturel et faire leurs adieux aux tracaseries de bonbonnes de gaz butane.

Ces branchements ont été effectués à l'occasion de la visite du wali de Tizi Ouzou Mohamed Bouderbali dans le cadre de ses sorties sur le terrain entamées depuis son arrivée dans la wilaya il y a quelques semaines. Quelque 520 foyers ont été alimentés dans les villages de Azouza (156) et Ikhlijdène (314) et Ath Frah (50) dans la commune de Larbaa Nath Irathen. Le wali et la délégation qui l'accompagnait ont également visité à l'occasion la base nautique du barrage Taksebt et le projet de réalisation d'une salle de sports

dans la commune d'Irdjen. Sur place, le chef de l'exécutif a donné des instructions pour rentabiliser la base nautique et l'accélération des travaux de construction de la seconde structure visitée d'autant plus qu'elle accuse du retard. Dans la commune d'Ath Agouacha, le wali a visité le site devant abriter la forêt récréative en présence des responsables de la direction du tourisme. La délégation a également inspecté la zone d'activités de la région implantée à Aboudhidh où un début timide d'implantation des opérateurs bénéficiaires des lots de terrain a été constaté. Mohamed Bouderbali a invité les responsables en charge de cette zone à assainir la situation et son exploitation en mettant même en demeure ceux qui tardent à concrétiser les projets qui ont bénéficié des affectations de terrains.

H. M.

L'ALGERIEN VOIT SON AVENIR TRÈS SOMBRE



Loumis

Djalou@hotmail.com

A l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance du Maroc

Bouteflika félicite Mohamed VI

■ Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations au souverain marocain le roi Mohamed VI à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance de son pays, dans lequel il lui a réaffirmé sa volonté d'œuvrer à la consolidation des liens de fraternité et de solidarité entre les deux pays et à la poursuite de l'édification de l'Union du Maghreb arabe.

Par Halim B.

«*Il m'est particulièrement agréable, au moment où le peuple marocain frère célèbre l'anniversaire de son indépendance, de vous adresser ainsi qu'à la noble famille royale mes chaleureuses félicitations accompagnées de mes vœux les meilleurs de santé et de bien-être, et à votre peuple frère davantage de progrès et de*

prospérité sous votre direction éclairée», a écrit le président de la République dans son message.

«*Je salue en cette heureuse occasion les sacrifices consentis par le peuple marocain frère pour le recouvrement de sa liberté et de son indépendance, tout en priant Dieu Le Tout-Puissant d'accueillir les martyrs tombés au champ d'honneur, dans Son vaste Paradis*», a ajouté le Président Bouteflika.

«*Je saisis également cette occasion pour vous réitérer notre ferme volonté d'œuvrer à consolider les liens de fraternité et de solidarité existant entre nos deux pays, à consacrer les relations de bon voisinage, basées sur le respect mutuel et à poursuivre l'édification de notre Maghreb arabe au service des intérêts communs de nos deux peuples frères*», a conclu le président de la République.

H. B./APS

Rencontres des cinémas arabes à Marseille

Des films algériens à la 4^e édition

UNE SOIXANTAINE de films arabes dont des films algériens seront projetés lors de la 4^e édition des rencontres des cinémas arabes à Marseille qui se tiendra du 30 novembre au 4 décembre prochain.

Dans la catégorie «*à l'affiche*» qui présente des œuvres de réalisateurs connus, sont prévus deux films documentaires «*Algérie du possible*» (Viviane Candas, 2016) et «*Samir dans la poussière*» (Mohamed Ouzzine), un long métrage «*Le puits*» (Lotti Bouchouchi, 2015) et un court-métrage «*L'moudja*» de Amar Belkacemi.

La réalisatrice Viviane Candas revient dans son œuvre sur la vie de son père Yves Mathieu, un militant anticolonialiste et avocat du FLN à travers de nombreux entretiens avec ses compagnons de lutte.

«*Samir dans la poussière*» évoque le cimetière de «*Sidi Amrou*» situé aux abords d'une

rivière sur les frontières algéromarocaines, qui attire la population locale pour se recueillir sur la tombe d'un saint de la région.

Le long métrage «*Le puits*» sélectionné pour représenter l'Algérie à la 89^e édition des Oscars, propose une nouvelle approche des crimes commis par la France durant la guerre de Libération en mettant l'accent sur les souffrances de la population

d'un village du sud algérien assiégé.

Le film «*L'moudja*» est l'histoire d'un journaliste algérien établi en Europe qui décide de revenir dans son village natal dans les années 90 pour écrire sur les suicides qui se sont produits suite à des licenciements massifs et arbitraires qui ont touché la couche des travailleurs.

Racim C./APS

Institut du tourisme et de l'hôtellerie d'El Tarf : 13 étudiants victimes d'une intoxication alimentaire

TREIZE ÉTUDIANTS de l'Institut du tourisme et de l'hôtellerie d'El Tarf ont été victimes d'une intoxication alimentaire collective, a-t-on appris, vendredi auprès de sources sanitaires. Pris de douleurs abdominales, de vomissements et autres symptômes, après avoir dîné jeudi, les étudiants ont été acheminés vers les urgences de l'hôpital d'El Tarf où des soins leur ont été dispensés, a ajouté la même source, affirmant que toutes les victimes sont rentrées chez elles quelques heures plus tard. Des prélèvements de repas servi aux étudiants ont été effectués et transmis au laboratoire pour analyses devant déterminer l'origine de cette intoxication, a-t-on souligné auprès des services de la direction du commerce d'El Tarf. Les résultats seront connus au plus tard lundi prochain, a-t-on précisé de même source.

R. N.